



Vente d'une maison apres un divorce

Par **lehmann**, le **29/04/2011** à **10:38**

Bonjour,
divorcé en 1998, nous avons acheté à crédit une maison de campagne en 1990. Ma femme ayant quitté le domicile conjugal en 1997, j'ai continué de payer le crédit de la maison jusqu'à la fin du crédit soit 2005. Le divorce prononcé à ces tords à 100% j'ai eu la garde des 2 enfants sans qu'elle soit obligée de me verser une pension alimentaire faute de revenu. Je voudrais vendre cette maison mais je ne sais pas à quoi elle a droit. Pouvez-vous me renseigner à ce sujet. Merci beaucoup.

Par **amajuris**, le **29/04/2011** à **12:27**

bjr,
que prévoit la convention établie au moment du divorce ?
si rien n'a été prévu la maison est un bien commun dont vous possédez chacun 50%.
vous déduirez de sa part la moitié des remboursements que vous avez effectués et vous y rajouterez la valeur de l'occupation de cette maison si il n'y a que vous que l'avez occupé.
un notaire pourrait vous renseigner en connaissant dans le détail vos situations.
cdt